



## Titulaire d'un Diplôme français, comment rentrer en france pour t

Par **sousosu**, le **05/12/2017** à **18:57**

Bonsoir,

Je suis algérien titulaire d'un master français. Pour des raisons familiales j'étais obligé de rentrer en Algérie juste après l'obtention du diplôme. Je suis à la recherche d'un stage ou emploi en France, cependant ma carte de séjour a expiré. Etant algérien je n'ai pas pu faire la demande d'autorisation provisoire de séjour pour étudiant.

Je ne sais vraiment pas comment faire pour rentrer en France.

Si je décroche un stage, est ce que je dois passer par Campus France?

J'ai peur de ne pas pouvoir décrocher un job a distance, et aucun employeur ne voudra faire la procédure pour un jeune diplômé.

Existe t-il une procédure pour l'immigration en France, comme le canada sans avoir préalablement trouvé d'emploi ?

Est ce que j'ouvre droit a ce fameux passeport talent ?

Merci

Par **youris**, le **05/12/2017** à **19:54**

bonjour,

il ne suffit pas d'avoir un diplôme français pour qu'un étranger puisse venir travailler en france. en autres conditions, il faut que ce soit un métier "en tension" c'est à dire que les entreprises françaises ne trouvent pas de candidats vivant en france pour ce poste.

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15898>

je suis surpris sur ce que vous indiquez au sujet du canada.

à priori le passeport talent ne s'applique pas aux algériens.

salutations

Par **sousosu**, le **05/12/2017** à **20:52**

Je vous remercie Youris pour votre réponse.

Qu'est ce qui vous a surpris dans ma déclaration concernant l'immigration au canada?

Salutations

Par **Visiteur**, le **06/12/2017** à **11:14**

Bonjour,

définition du passeport talent pour la France:

"Si vous êtes étranger (sauf citoyen d'un pays de l'Espace économique européen, Suisse, Algérien) et souhaitez travailler en France plus de 3 mois, vous pouvez bénéficier d'une carte de séjour pluriannuelle passeport talent. Cette carte vous est délivrée dans plusieurs situations, notamment si vous êtes hautement qualifié, souhaitez créer une entreprise ou investir en France, ou si vous êtes artiste. Elle est valable 4 ans maximum et renouvelable."

Par **sousosu**, le **06/12/2017** à **13:14**

Merci Grenouille pour votre réponse,

je suis Algérien, de plus je ne suis pas hautement qualifié vu que je suis sans expérience pro. Je crois qu'il faut que je change de destination, il semble impossible de venir travailler en France